

Réjouissons la Nature & les Hommes



Rapport Développement Durable 2021

Sommaire

L'édito du Président	3
Le mot du Directeur	4
La démarche Demain la Terre	5
La raison d'être de Demain la Terre	7
Le Collectif de la Troisième Voie	9
Demain la Terre en 2021	10
Moments forts	15
Une démarche collective	16
La gouvernance et les parties prenantes	18
La communication de Demain la Terre	22
5 engagements consommateurs	24
10 thèmes écologiques et responsables	26
<i>les intrants phytosanitaires</i>	28
<i>l'eau</i>	30
<i>la terre</i>	32
<i>la biodiversité</i>	34
<i>l'énergie</i>	36
<i>les déchets</i>	38
<i>l'économie</i>	40
<i>le social</i>	42
<i>les matières premières</i>	44
<i>les recettes et procédés</i>	46
Glossaire/Bibliographie	48

L'Édito du Président



La consommation de produits alimentaires en général a été fortement bouleversée pendant cette période de pandémie. En effet, les modes d'achats ont été chahutés (local, drive, vrac, bio, vente directe), est-ce un bouleversement qui va durer ? Je pense qu'il a fait ressortir des forces et des faiblesses pour l'ensemble des modes de consommation. Une démarche comme la nôtre se doit de montrer ses forces pour que le consommateur puisse être rassuré en consommant des produits labellisés Demain la Terre. Si l'on veut relever ce défi, nous devons :

Être encore plus visibles sur le marché en passant par un étiquetage plus important, une gamme plus large, un volume par produit plus important quand on peut le faire, et une présence forte dans l'environnement des achats de la distribution,

Être reconnus comme une démarche répondant aux enjeux de politique nationale, avec pour exemple les lois EGAlim 1 et 2,

Faire progresser notre Référentiel avec l'ensemble des équipes de Demain la Terre et de nos entreprises. La force de ce Référentiel est qu'il a toujours été construit par les adhérents de l'Association, avec comme ligne de conduite : le collectif. Cela doit rester le leitmotiv de nous tous. Les individualistes n'ont pas leur place au sein de notre structure.

Nous devons nous tourner vers certaines réflexions qui seront vitales pour notre filière et notre structure :

Le carbone, qui deviendra à court terme, un indicateur puissant,

La maîtrise des énergies pour lesquelles Demain la Terre doit être force d'étude pour proposer des solutions à nos adhérents ; nous avons déjà bien avancé avec l'écoconception. Mais au vu de la situation actuelle, cela devient vital pour chacun,

Le renforcement des échanges sur les aspects sociaux, en particulier sur les ressources humaines, qui sont en zone de fortes turbulences en ce moment. On peut lancer une question : comment rendre une entreprise adhérente à Demain la Terre plus attrayante qu'une autre ?

D'année en année, le nombre d'adhérents est en croissance ; nous comptons en 2021 l'arrivée de Verte Vallée et Clos Rabelais. J'en profite donc pour leur souhaiter la bienvenue.

En conclusion, nous devons accroître notre dimension collective, de belles perspectives s'ouvrent à nous, allons-y avec entrain. Chacun d'entre nous doit se reconnaître dans les valeurs de Demain la Terre. Nous sommes Demain la Terre.

Je n'occulterais pas la situation géopolitique qui touche notre continent, qui peut encore bouleverser beaucoup de choses dans les jours, mois, années à venir, soyons donc à l'écoute et solidaires des uns et des autres pour surmonter ce nouvel épisode.

Geoffroy Cormorèche
Président de l'Association Demain la Terre

Le mot du Directeur



Marc De Nale *Directeur Général de l'Association Demain la Terre*

Rituel désormais incontournable de la transparence de l'action durable de notre Association, nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau Rapport Développement Durable.

Le Développement Durable, cette capacité à « répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures »... Au moment où j'écris ces lignes, cette notion est plus que jamais d'actualité avec le contexte mondial dans une difficulté aussi soudaine que brutale. Nous commençons à envisager de tourner la page de la pandémie que nous voilà propulsés en plein conflit armé à nos portes. Difficile de ne pas céder à l'appel de la gestion de l'immédiat, et non de demain ou après-demain.

Et pourtant... c'est bien pour demain ou après-demain que nous devons penser notre alimentation, l'un de nos besoins vitaux, en faisant preuve de cette fameuse « résilience » dans une logique de souveraineté. Notre démarche Demain la Terre intègre depuis sa création des valeurs qui sont ô combien indispensables : solidarité, notamment alimentaire, entre-aide et progrès continu.

En 2021, nous avons continué à imaginer notre alimentation de demain, basée sur une agriculture plus vertueuse et plus responsable :

Comme chaque année, nous avons accueilli de nouveaux adhérents, qui viennent enrichir toujours plus la gamme et les volumes de produits labellisés « Demain la Terre ». Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et une belle réussite dans leur démarche de développement durable grâce à Demain la Terre,

Un Ambassadeur de haut-vol a décidé d'apporter son soutien à la démarche Demain la Terre : Guillaume Gomez, Ancien Chef des Cuisines de l'Élysée, Ambassadeur de la Gastronomie Française auprès du Président de la République. C'est un grand plaisir et un honneur d'avoir Guillaume à nos côtés, et nous savons de source sûre qu'il savoure toujours autant nos produits quand il en a entre les mains...

Nous avons retrouvé très progressivement le chemin des événements dits désormais « en présentiel » : salons, rendez-vous, réunions, séminaires... Quel plaisir de revoir des visages autrement qu'à travers d'un écran ! Ce lien est indispensable pour le bon développement de démarches comme la nôtre,

Nouveauté sur le volet technique de notre démarche, nous avons engagé un chantier visant à étudier les liens entre méthodes de production, caractéristiques nutritionnelles et impacts sur la santé. Nous espérons que ce travail va nous permettre d'améliorer les méthodes de production pour des produits toujours plus sains pour les salariés, les consommateurs, l'environnement (concept de santé globale « One Health »),

Enfin, la communication autour de notre démarche a pris un nouveau tournant avec deux faits marquants : la présence en télévision de quelques-uns de nos producteurs et la refonte complète de nos messages envers le consommateur, notamment grâce à la mise en place d'une nouvelle signature « Réjouissons la Nature & les Hommes » et à un site Internet beaucoup plus clair et performant. Des chantiers conduits de manière collaborative avec l'ensemble de nos adhérents, bien entendu.

De nombreux défis sont à relever pour notre démarche pour les années à venir, tant au niveau technique, que commercial, de gouvernance et de visibilité, dans le contexte évoqué en introduction. Retrouvons-nous les manches, restons groupés et faisons en sorte de transformer les contraintes externes en atouts pour notre Association et ses adhérents.

J'en terminerai par mes vifs remerciements à l'ensemble de nos partenaires, parties prenantes, clients, prescripteurs, prestataires et fournisseurs, qui nous aident chaque jour à construire ce qui s'avère être aujourd'hui encore « la démarche la plus complète, la plus aboutie et la plus mature en matière de développement durable dans la filière fruits et légumes française ».

La démarche Demain la Terre

Par le travail de la terre, les agriculteurs ont un immense pouvoir de diffusion de valeurs. Ils ont donc un triple rôle : économique, social/sociétal et environnemental.

Pour s'adapter à ces nouveaux enjeux, les agriculteurs vont devoir repenser leur mode de production. Que ce soit en termes d'utilisation des produits phytosanitaires, de techniques de travail des sols ou encore d'organisation de la production.

D'autres voies ont déjà vu le jour, visant à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations. Ce qui montre bien que d'autres modes de production sont possibles.

L'agriculture responsable, un défi au cœur de la société

Trois grands principes sont au cœur de leur stratégie :

- 1/ **Gérer durablement le vivant** et les ressources naturelles
- 2/ **Garantir et s'engager** dans la durée
- 3/ **Informé et partager**

Forts de ces constats, 5 producteurs français de fruits et légumes ont co-créé le projet Demain la Terre en 2004.

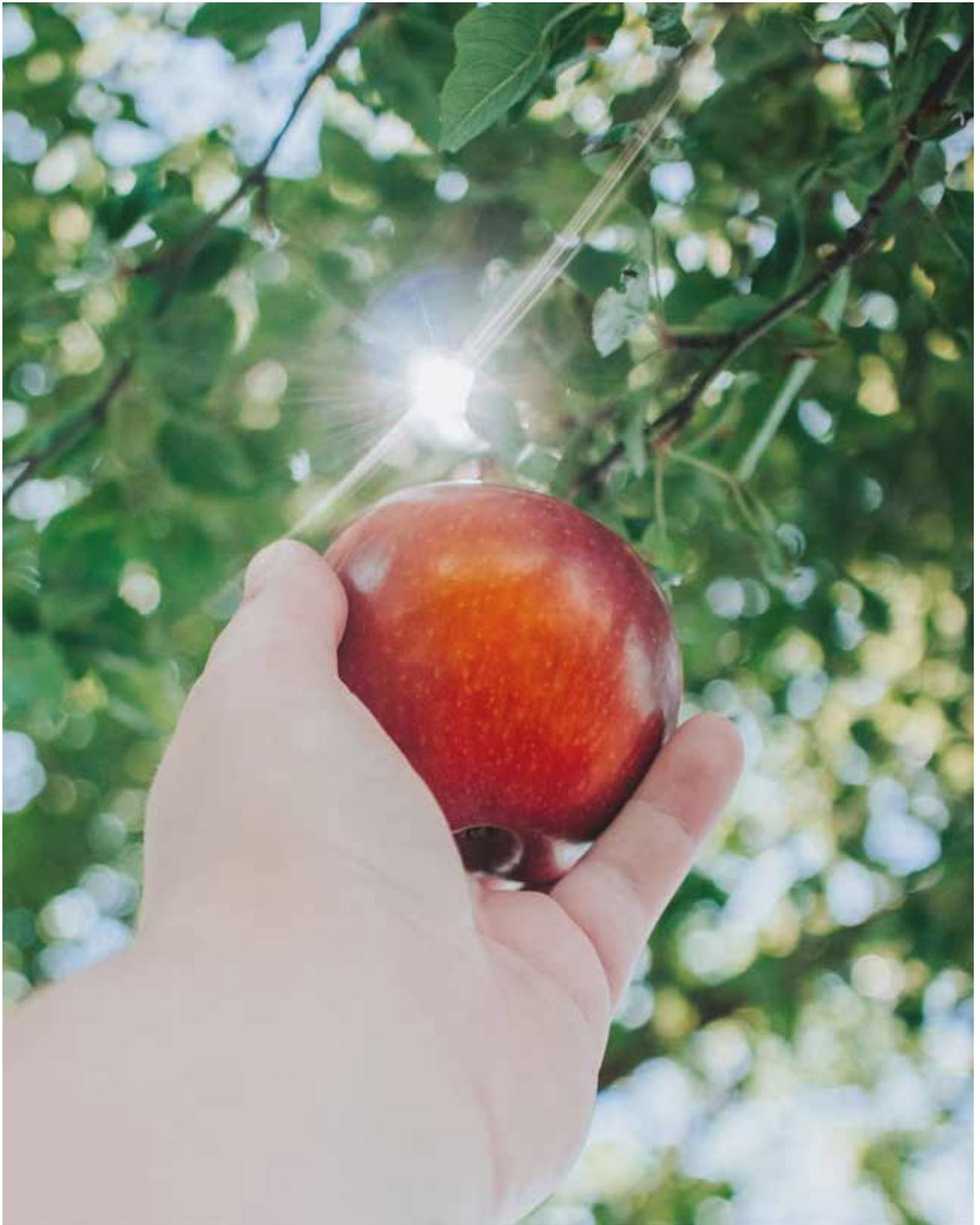
Ce qui les rassemblait : la conviction qu'une autre voie existait, avec l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle/raisonnée.

Une troisième voie donc, qui concilierait souci de l'environnement, respect des Hommes, responsabilité et objectifs économiques. Leur objectif était fixé : offrir aux consommateurs des fruits et légumes issus d'une agriculture aux pratiques plus responsables et aussi plus écologiques.

C'est sur cette vision partagée que le collectif s'est doté d'un outil puissant : Le label Demain la Terre finalisé fin 2010, après 3 ans de travail et de recherche avec des experts agronomes, des nutritionnistes, des agriculteurs, des laboratoires d'analyses... Il comprend 10 thématiques environnementales et sociétales, articulées autour de soixante-dix critères précis, objectifs et mesurables.

Le Référentiel ainsi développé montre des exigences toujours supérieures aux réglementations en vigueur. Il est un des plus complets sur toutes les dimensions du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) (source : CTIFL, 2018) et ses pistes d'évolution sont claires.





La raison d'être de Demain la Terre

**Nous suivons notre propre route.
Étape par étape.**

Une route pionnière qui, depuis sa naissance, initie une nouvelle façon de voir les choses. Une voie dédiée au changement de l'agriculture, celle dont nous aurons besoin demain.

**Nous cheminons vers le mieux.
Nous progressons vers l'avenir.**

Car nous pensons que chacun doit consommer comme cela lui ressemble.

Et que notre engagement pour l'agriculture responsable doit y répondre.

Notre credo : aider, tout simplement, sans moralisation aucune.

**Grandir chaque jour est notre voie commune.
Une voie solidaire.**

Réellement engagée pour tous ceux qui aiment la terre, la travaillent et lui font confiance.

Agriculteurs, producteurs et consommateurs...
des plus grands aux plus petits.

Nos fruits et légumes sont nos meilleurs guides pour y parvenir.

Ceux que l'on partage avec vous.

**Demain la Terre, c'est nous. C'est vous.
Réjouissons la Nature & les Hommes.**



5 partenaires engagés

Demain la Terre est membre fondateur du Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables

L'agriculture responsable : une préoccupation nationale majeure

Depuis plusieurs années, producteurs et consommateurs sont toujours plus nombreux à prendre la pleine mesure des bénéfices d'une meilleure alimentation et d'une agriculture responsable et durable. Manger plus sain, plus naturel, pour vivre plus longtemps et en bonne santé, pour préserver la planète, voilà ce qu'attendent aujourd'hui les Français. Ce mouvement de fond qui demande plus de transparence, d'authenticité et de traçabilité, a été ratifié en mars 2018 par les conclusions des États Généraux de l'Alimentation.

Qu'entend-on exactement par « troisième voie » ?

Aujourd'hui, il n'existe pas UNE agriculture, mais DES agricultures, plurielles et diverses qui coexistent. Avec l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique, il existe une troisième voie, où les producteurs de chaque filière agricole travaillent dans une même logique de responsabilité environnementale, économique, sociale et sociétale. C'est dans cet élan que s'inscrivent, chacun dans sa filière, l'Association Bleu-Blanc-Cœur, l'Association Demain la Terre, la filière CRC® et l'Association Vignerons Engagés. Ensemble, quatre acteurs majeurs de l'agriculture française ont co-fondé le Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables ; rejoint en 2020 par le programme Mr. Goodfish.

Quels engagements pour les membres du Collectif ?

Les structures agricoles s'engagent à ce que leurs démarches s'inscrivent dans la durée et dans une volonté d'amélioration constante. Volontaires et contrôlées au-delà des exigences réglementaires, elles reposent sur des obligations de moyens ET de résultats définies selon des cahiers des charges co-construits et vérifiés.

Garantie de qualité pour le consommateur, ces engagements couvrent l'ensemble des questions de santé (consommateur et producteur), de respect des milieux (biodiversité, environnement) et de sécurité alimentaire (traçabilité, garantie consommateur).

Des actions concrètes en faveur des producteurs et consommateurs

Concrètement, le Collectif s'engage à promouvoir les produits agricoles (bruts et transformés) issus des filières agricoles responsables, en communiquant sur les bénéfices et fondamentaux. A eux cinq, les membres fondateurs représentent entre 10 et 12% de l'agriculture française. Par son action auprès des pouvoirs publics, il entend également accéder à une reconnaissance officielle et/ou d'intérêt général.

Enfin, le Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables vise à accéder de manière privilégiée à tous les circuits de distribution (circuits longs et courts, restauration...) et de transformation.



Demain la Terre

en 2021



22 entreprises adhérentes,
plus de **400** producteurs engagés,
principalement en France, mais aussi au
Maroc, en Espagne, au Portugal, au Chili
et en Suisse



220 000

tonnes de produits labellisés,
soit plus de 2% de la production française,
pour 38 millions d'UVC porteuses du logo



+ 7500 ha

de production engagés



+ 4000 salariés

impliqués (permanents et saisonniers)

Fonctionnement de l'Association

- 16 journées d'accompagnement des entreprises membres (= 2020)
- Groupes de travail : 24 réunions thématiques (+41 % / 2020), dont 4 en présentiel. Les réunions à distance ont été privilégiées (83 % des réunions)
- Recrutement d'une Chargée de mission technique et d'une Apprentie en communication digitale
- Retour en présentiel pour la 4^{ème} édition du séminaire annuel avec 69 participants

Référentiel Demain la Terre

- **Critères « sans »**: 6 entreprises en « cultivé sans pesticide » (10 000 T), 2 en « sans résidu détecté » (800 T)
- **Déploiement protocole sourcing responsable dans 8 entreprises** : Champs de Légumes, Fruits Rouges & Co., Ferme de la Motte, Kultive, Saveurs des Clos, Pomly, Perle du Nord et l'Union Maraîchère de Genève
- **37 jours d'audits par un organisme indépendant** sur tous les sites de production, 2,5 jours d'audits externes Haute Valeur Environnementale (HVE)

Actualités adhésions

- Adhésion de nouvelles entreprises : Clos Rabelais, Verte Vallée
- 6 diagnostics préalables à l'adhésion (total 5 jours)
- Certifications produits de la Ferme d'Erquinvillers et Picvert Iberica

Collectif Troisième Voie

- Organisation d'une table ronde virtuelle sur la place des femmes dans l'agriculture et la pêche
- Première vidéo de présentation du Collectif



Nouveaux Partenariats

TooGoodToGo avec un engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire par la signature du pacte sur les dates de consommation

Association de l'Alimentation Durable

INRAE et CIRAD



Actions / communication réseaux de distribution

- **Partenariat** primeurs, animation/mise en avant sur le Marché de Gros (MIN) de Toulouse le 23/06/2021
- **25 échanges et/ou rencontres clients** (grande distribution, grossistes, restauration)
- **Mise en parallèle des cahiers des charges** Demain la Terre/Filière Qualité Carrefour visant à améliorer le référencement et alléger les audits clients
- **Mises en avant** : Rest'Alliance via Vivalya, Metro, Leclerc
- **Réseaux faisant référence** à Demain la Terre dans leurs communications: Metro, Vivalya, Franprix, Lidl



Relations institutionnelles

Cabinets Ministres
Transition Ecologique &
Agriculture (loi AGECE),
IBMA/ABIM,

Guillaume Gomez,
Ambassadeur de
Demain la Terre

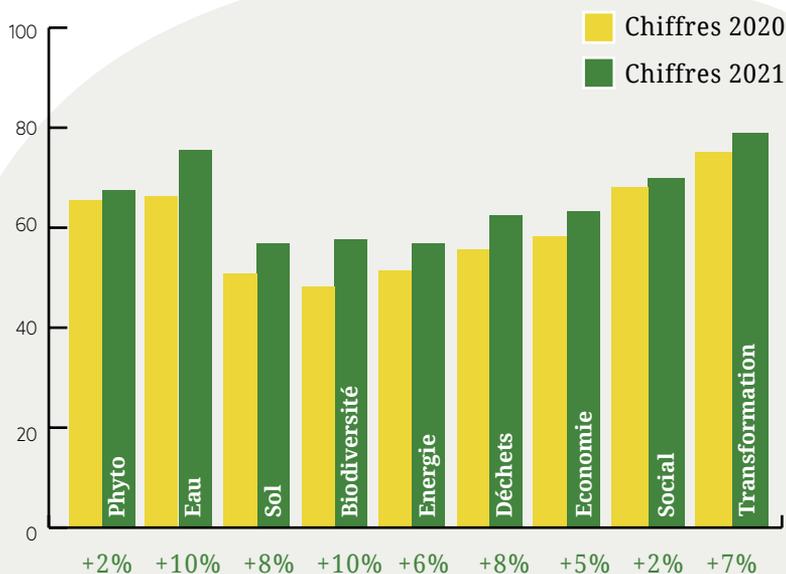


Communication

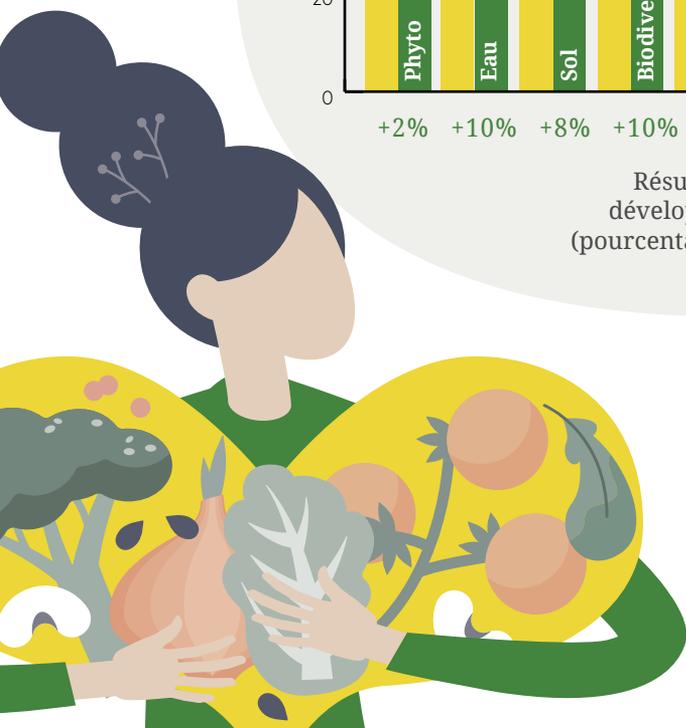
- **Participation à Fruit Attraction** avec 8 entreprises adhérentes, Sirha (avec Metro)
- **Retombées presse** : 122 articles (+1,6 %/2020), 8 passages TV (dont 6 Top Chef sur M6), 5 passages radio, 9 insertions publicitaires et 12 campagnes digitales
- **17 interventions colloques/ séminaires** : biocontrôle (ABIM, bioperformance, bio4solutions...), écoles agro, UICN, CTIFL...
- **Rendez-vous digitaux** « Trois Questions À » (8 numéros), table ronde « résilience des entreprises RSE »
- **Lettre d'information** mise en place en mai 2020 (4000 abonnés au 31/12, +106 %/2020)
- **Communauté digitale** Demain la Terre de 11 000 abonnés (+57 % / 2020), 8 215 000 vues (+14500 % / 2020) incluant la campagne temps fort
- **20 000 visites site Internet**, refonte intégrale du site Internet, approche par communautés
- **Campagne Temps Fort** : 5 influenceurs mobilisés, plus de 3,5 millions de personnes touchées, plus de 350 000 interactions

Actions / projets développement durable

- **Extension certification HVE** gérée dans un cadre collectif (54 exploitations, +35% / 2020)
- **Poursuite projet écoconception** des produits et process de transformation responsables avec l'ADEME
- **Lien méthodes** de production - caractéristiques nutritionnelles - impacts santé avec l'INRAE et le CIRAD



Résultats des audits
développement durable
(pourcentage de performance)





Moments forts



Février
Top Chef
les Grands Duels



Juin
1^{ère} mise en avant
dans les restaurants
Rest'Alliance



Septembre
SIRHA (avec METRO)



Juillet
1^{ère} mise en avant
dans les entrepôts
METRO



Juin
Événement
MIN Toulouse



Octobre
Objectif Top Chef



Octobre
Fruit Attraction



Novembre
Séminaire interne
et Trophées

Une démarche collective

22 entreprises

plus de 400 producteurs

réunis autour d'une même idée et d'une même vision.

Elles complètent **la représentativité de la filière** au sein de l'Association Demain la Terre.

La diversité des exploitations des adhérents permet ainsi de couvrir l'ensemble des circuits de distribution : **les marchés de proximité, la restauration collective, les détaillants** et aussi la plupart des grandes enseignes.

“
Des candidatures de nouveaux adhérents sont en cours d'approbation.
”

Comment les producteurs adhèrent à Demain la Terre ?

Adhésion

Après un diagnostic préalable et l'accord du Conseil d'Administration.

Mise en conformité

3 ans maximum après l'adhésion pour la mise en conformité de la production. L'entreprise peut alors utiliser le logo Demain la Terre sur ses produits.

Audits

Des audits annuels par un organisme indépendant pour contrôler le respect des exigences du Référentiel et évaluer la progression sur chaque critère.



La gouvernance

et les parties prenantes

Demain la Terre, une démarche encadrée et contrôlée

Demain la Terre est un projet partagé, multi-acteurs et multi-partenarial. L'impact de ces acteurs dans la démarche fait d'eux des parties prenantes apportant leur vision, leur expertise et leur savoir-faire. En retour, Demain la Terre agit dans l'intérêt de tous, pour des fruits et légumes plus sains, plus sûrs et plus respectueux des Hommes et de l'environnement. Les impacts directs et indirects de la démarche constituent ainsi les sphères d'influence de Demain la Terre.

L'ensemble des relations établies entre l'Association, ses adhérents et ses parties prenantes forme la gouvernance de la démarche.

Gouvernance interne

Les groupes de travail internes sont au nombre de 4 :

- **Les Dirigeants,**
- **Les Référents techniques et agronomie,**
- **Les Référents marketing & communication,**
- **Et les Référents ressources humaines.**

Un groupe d'échange entre les interlocuteurs commerciaux des entreprises a été mis en place en 2020.

Ces groupes de travail échangent sur les différentes problématiques collectives et individuelles en lien avec le développement durable et la responsabilité sociale & sociétale des entreprises. A partir de ces échanges est élaborée la stratégie de l'Association et sont prises les décisions correspondantes.

Gouvernance externe

Demain la Terre a mis en place une gouvernance rigoureuse et transparente de son Référentiel.

Elle repose sur deux principes fondateurs : le contrôle indépendant et le dialogue.

Le Comité de contrôle

Un Comité de contrôle a été constitué depuis 2010. Il est composé autour des représentants des producteurs de Demain la Terre et d'acteurs indépendants.

Que fait le Comité de Contrôle de Demain la Terre ? Il reçoit les audits, les questionne, valide ou infirme les candidatures au label Demain la Terre et pilote les évolutions du Référentiel.

Il donne enfin ses recommandations sur les actions à mener suite aux audits dans une démarche de progrès continu.

L'organisme de contrôle

Le contrôle externe est assuré par un organisme tierce partie indépendant. Il audite et mesure la réalité des actions de chaque exploitation et de sa production selon les critères du Référentiel ; il identifie les pistes de progrès. Chaque adhérent est ainsi audité au minimum une fois par an. Ces audits sont ensuite soumis à l'examen et à l'approbation du Comité de contrôle. La transparence est assurée vis-à-vis des parties prenantes.



Témoignages

“ Quand le Président de l'époque de Demain la Terre m'a proposé d'intégrer son Comité de contrôle et m'en a expliqué l'objectif, j'ai tout de suite compris qu'un vrai travail en profondeur était effectué dans le cadre du Développement Durable pour construire un Référentiel complet d'une agriculture exemplaire pour le bien du futur.

Dans une autre vie professionnelle, ayant moi-même travaillé chez un grand distributeur plutôt innovant et en avance sur la mise en place de filières de qualité dans le domaine du produit frais, je me rends compte aujourd'hui qu'un distributeur, quel qu'il soit, ne peut aller aussi loin que Demain la Terre dans le domaine des cahiers de charges, car les « vendeurs » de produits n'ont pas toutes les compétences dans leurs structures humaines pour l'élaboration de ces cahiers de charges de très haute qualité pour le bénéfice du client final.

Demain la Terre travaille et met à disposition des fruits et légumes de très haute qualité, qui doivent bien évidemment être présents dans tous les circuits de distribution pour l'intérêt du consommateur, puisqu'ils respectent la règle des 3 S par une vraie bonne pratique de culture : la Santé du produit est respectée, la Santé de l'environnement est protégée et la Santé du consommateur l'est aussi.



Gilles DESBROSSE

Consultant indépendant, ancien cadre de la grande distribution

“ L'alimentation est un enjeu très important pour les Familles car elle est une garantie de santé. C'est la raison pour laquelle je me suis engagée au sein du Comité de contrôle de Demain la Terre, qui a une démarche d'amélioration continue avec des producteurs et transformateurs de fruits et légumes.

Le label Demain la Terre aborde à la fois des impératifs de santé humaine, de qualité des produits ainsi que le respect des Hommes et de l'environnement. C'est donc une approche systémique de la production agricole et agroalimentaire qui mérite d'être soutenue. L'UNAF, association de familles et de consommateurs, souhaite accompagner l'Association Demain la Terre dans cette ambition de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



Dominique ALLAUME-BOBE

Administratrice de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)



Le mot

du Président du Comité de contrôle



“ Demain la Terre est une association très originale. Ces entrepreneurs se débrouillent (plutôt bien) pour gagner leur vie, ils n’ont rien à prouver sur cet aspect, mais ça ne leur suffit pas. Ils veulent en plus construire un monde plus vivable pour les générations futures, et ont décidé librement de se stimuler mutuellement pour progresser résolument et en permanence vers davantage de développement durable, sous toutes ses dimensions, économiques, sociales et écologiques. Et, rare chez des Français, ils font cela en tant que citoyen, librement, de leur propre initiative, de façon professionnelle ! Il en résulte une ambiance très particulière, et très stimulante. Je lui souhaite longue vie ! ”

Bruno Parmentier,
Ingénieur et Economiste, Consultant

 www.nourrir-manger.fr



La communication entre preuve et transparence

Communication institutionnelle

L'Association Demain la Terre et ses adhérents utilisent plusieurs vecteurs pour communiquer sur leur démarche et leurs actions :

- Le site Internet de l'Association a été revu en 2021 avec une approche par communauté pour répondre aux attentes des différents publics. Rendez-vous sur demainlaterre.org
- Les réseaux sociaux Demain la Terre où la communauté est toujours plus nombreuse avec **une progression de 57 % en 2021** (Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube et Instagram).
- Supports classiques de communication : flyer, panneau, affiche, objet publicitaire...



La communication est de plus en plus axée vers le consommateur. En 2021, Demain la Terre a choisi de simplifier son message et ainsi véhiculer une image dynamique et positive autour de sa nouvelle signature :

« Réjouissons la Nature et les Hommes »



La signalétique du label

La signalétique des labels et des chartes de qualité en relation avec le développement durable répond, en France en particulier, à des contraintes d'ordre normatif ou réglementaire.

NB : Le label Demain la Terre n'identifie pas de produit issu de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique constitue en France un des cinq signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine depuis 1981.



Le signe du label Demain la Terre

Ces logotypes varient en fonction de l'espace utilisable sur l'emballage du produit. Ils ne sont présents que sur des produits contrôlés conformes à l'ensemble du Référentiel Demain la Terre suite à l'audit effectué par l'organisme de contrôle indépendant et validé par le Comité de Contrôle.

Dans le cadre du rafraîchissement du logo opéré fin 2019, ces éléments sont actualisés progressivement.

Les producteurs Demain la Terre tendent également à réduire l'usage de produits phytopharmaceutiques (communément appelés « pesticides ») de synthèse et à en faire disparaître toute trace dans les fruits et légumes.

Dans le cadre de cette démarche, certains fruits et légumes de nos producteurs sont contrôlés « **SANS résidu de pesticide détecté** » ou « **cultivés SANS pesticide de synthèse** ».

Ces critères s'appliquent dans les entreprises qui le souhaitent, et s'ajoutent à tous les autres critères obligatoires du Référentiel Demain la Terre. Ils sont donc **OPTIONNELS** et **ADDITIONNELS**.



<https://demainlaterre.org/communaute-de-producteurs/le-label-demain-la-terre/demarches-sans>

5 engagements concrets pour les consommateurs...

Demain la Terre est un label complet, qui englobe un maximum de sujets relatifs au développement durable, contrairement à d'autres labels qui ne traitent que de certains sujets de manière isolée. Un label qui est devenu LA référence en matière de développement durable dans les fruits et légumes français. Un label qui existe depuis plus de 10 ans et qui apporte de nombreuses garanties aux consommateurs.





Préserver la santé de tous

Riches en vitamines et anti-oxydants, les fruits et légumes sont les alliés d'une alimentation saine. Les producteurs et transformateurs de Demain la Terre s'engagent à préserver toutes les qualités gustatives et nutritionnelles de leurs produits.



Encourager des pratiques durables

Nous n'avons qu'une seule planète. Les adhérents de Demain la Terre l'ont compris et mettent en place depuis de nombreuses années des pratiques vertueuses au sein de leurs entreprises, pour réduire leur impact environnemental.



Rendre nos produits accessibles à tous

Une alimentation saine et de qualité ne doit pas être un privilège et doit rester accessible à tout le monde. Demain la Terre propose des produits au prix juste, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.



Garantir la qualité des produits

Contrôlé par un organisme indépendant, le label Demain la Terre va au-delà de la réglementation en vigueur et garantit une haute exigence de qualité, quel que soit le mode de production.



Défendre l'économie locale

En s'engageant sur les volets économiques et sociaux, les adhérents de Demain la Terre s'engagent sur toutes les dimensions du développement durable. Ils préservent ainsi la vitalité de nos territoires ruraux.

... déclinés selon **10 thèmes** écologiques et responsables

Le Référentiel Demain la Terre vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axé sur trois priorités :

la santé, la qualité et le respect des Hommes et de l'environnement.

Il s'articule autour de trois points cruciaux : **crédibilité, mieux-disant, lisibilité.**

01

Réduire l'usage des produits phytosanitaires,
faire disparaître toute trace de résidu de produit



02

Préserver la qualité et les ressources en eau,
éviter toute pollution de l'eau



03

Préserver la qualité et la vie dans les sols,
éviter toute pollution des sols



04

Favoriser la biodiversité,
et protéger les insectes pollinisateurs



05

Contrôler et diminuer
la consommation énergétique
et les émissions de gaz à effet de serre



Il est composé de **soixante-dix critères objectifs**, précis et mesurables qui vont plus loin que la réglementation en vigueur.

Il a été construit selon 10 thèmes relatifs au développement durable, identifiés dans un souci de qualité mais aussi de responsabilité environnementale et sociale, et en tenant compte de la diversité des méthodes de production, de manière à être universellement applicable.

Les critères du Référentiel reposent sur des obligations de moyens et de résultats et s'inscrivent dans une démarche dynamique d'amélioration continue. Des seuils de non-conformité systématiques ont été définis en dessous desquels une production sera rejetée. La réglementation en vigueur dans les différents thèmes représente le socle minimal à respecter. Cette condition, même si elle est nécessaire, n'est pas suffisante pour obtenir le label Demain la Terre.

06

Gérer la valorisation des déchets et leur réduction



07

Favoriser une relation économique durable avec les parties prenantes



08

Garantir un respect des thématiques sociales



09

Exiger les meilleures matières premières



10

Mettre en œuvre des recettes et des procédés responsables





01



Réduire l'usage des produits phytosanitaires, faire disparaître toute trace de résidu de produit

Les enjeux

Les produits phytosanitaires ne sont pas anodins. Leur utilisation dans les cultures agricoles laisse une trace dans l'environnement – dans l'air, dans les sols ou dans l'eau. D'après le **Plan Ecophyto II+**, la France est le **2^{ème} plus gros utilisateur européen de produits phytosanitaires pour son agriculture.**

Pour maîtriser cet outil de productivité et **le rendre compatible avec les enjeux environnementaux et de santé**, la réglementation se durcit - avec notamment le **Plan Ecophyto II+** et dans le cadre de la Loi pour l'équilibre des relations commerciales du secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine et durable, issue des **États Généraux de l'Alimentation**, auxquels Demain la Terre a contribué.

La **surveillance**, la **compréhension** et la **réduction** de l'utilisation de ces substances ont été intégrées dans le label Demain la Terre dès sa conception. L'Association s'est en particulier concentrée sur la **recherche de solutions alternatives.**

C'est ainsi que Demain la Terre a entamé entre 2017 et 2020 **un projet visant l'accélération de la diminution de l'utilisation des intrants chimiques**, dans le cadre du Plan Ecophyto II, avec le soutien financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

3 grands objectifs ont guidé la mise au point des critères liés aux produits phytosanitaires dans la conception du label Demain la Terre :

- 1** Connaître les ravageurs
- 2** Développer des solutions alternatives pour limiter le recours aux molécules chimiques
- 3** Suivre la présence éventuelle de résidus dans les fruits et légumes et en faire disparaître toute trace

Exemples d'actions :

- En 2021, 7 entreprises ont produit des fruits et légumes certifiés « **Cultivé sans pesticide de synthèse** » et « **Sans résidu de pesticide détecté** ».
- Le Jardin de Rabelais utilise majoritairement des produits de biocontrôles et utilisables en agriculture biologique.



02



Préserver la qualité et les ressources en eau, éviter toute pollution de l'eau

Les enjeux

En France, depuis deux décennies environ, plusieurs alertes ont été lancées à propos des nappes phréatiques françaises ayant **un niveau inférieur à la normale**, selon le BRGM. Malgré des pluies hivernales parfois importantes et une recharge des nappes aléatoire jusqu'au début de l'été, la situation restait encore très hétérogène sur le territoire.

Pour les agriculteurs de Demain la Terre, le défi est là. Consommer de la ressource en eau est nécessaire. Ils ont cependant une responsabilité dans la gestion de ce bien collectif vital.

Depuis 2005, ils mettent en œuvre au quotidien un ensemble de bonnes pratiques visant à utiliser les ressources en eau de manière durable et responsable.

3 axes de progrès ont été fixés pour maîtriser durablement les consommations d'eau et éviter toute pollution :

- 1 Connaître la ressource
- 2 Réduire la consommation
- 3 Maîtriser les rejets pour éviter la pollution des nappes et des rivières

Exemples d'actions :

- En station de conditionnement, Champs de Légumes réutilise les eaux qui ont servi au lavage des légumes.
- Dans l'entreprise Pomly, l'utilisation des eaux de lavage fonctionne en circuit fermé. Une ligne de lavage par aspersion au lieu d'un bain a été mise en place.
- Picvert au Portugal a instauré le recyclage de l'eau de station de lavage et de conditionnement des mini-légumes et de la mâche, ce qui a permis une réduction de 99,5 % de la consommation d'eau. Ceci a valu à l'entreprise un Trophée de l'Agriculture Responsable dans la catégorie Environnement.



03



Préserver la qualité et la vie dans les sols, éviter toute pollution des sols

Les enjeux

Le sol est une **interface majeure de l'environnement**, en contact direct avec **l'atmosphère, l'hydrosphère et la biosphère**. Véritable patrimoine fragile et non renouvelable à l'échelle humaine, le sol est un écosystème complexe, vivant et organisé. Un écosystème qui remplit des **fonctions systémiques**, essentielles à la vie. Que ce soit des fonctions de production (d'aliments, de fibres et d'énergie), de **régulation** des flux ou encore de **recyclage** des matières organiques. Les activités humaines, dont les pratiques culturales, influencent la capacité des sols à remplir ces fonctions.

En 2050, la population mondiale devrait atteindre **9 milliards d'habitants**. Ce sont 2 milliards de plus qu'aujourd'hui. Produire suffisamment pour **nourrir durablement et efficacement** l'humanité tout en réduisant leur empreinte écologique.

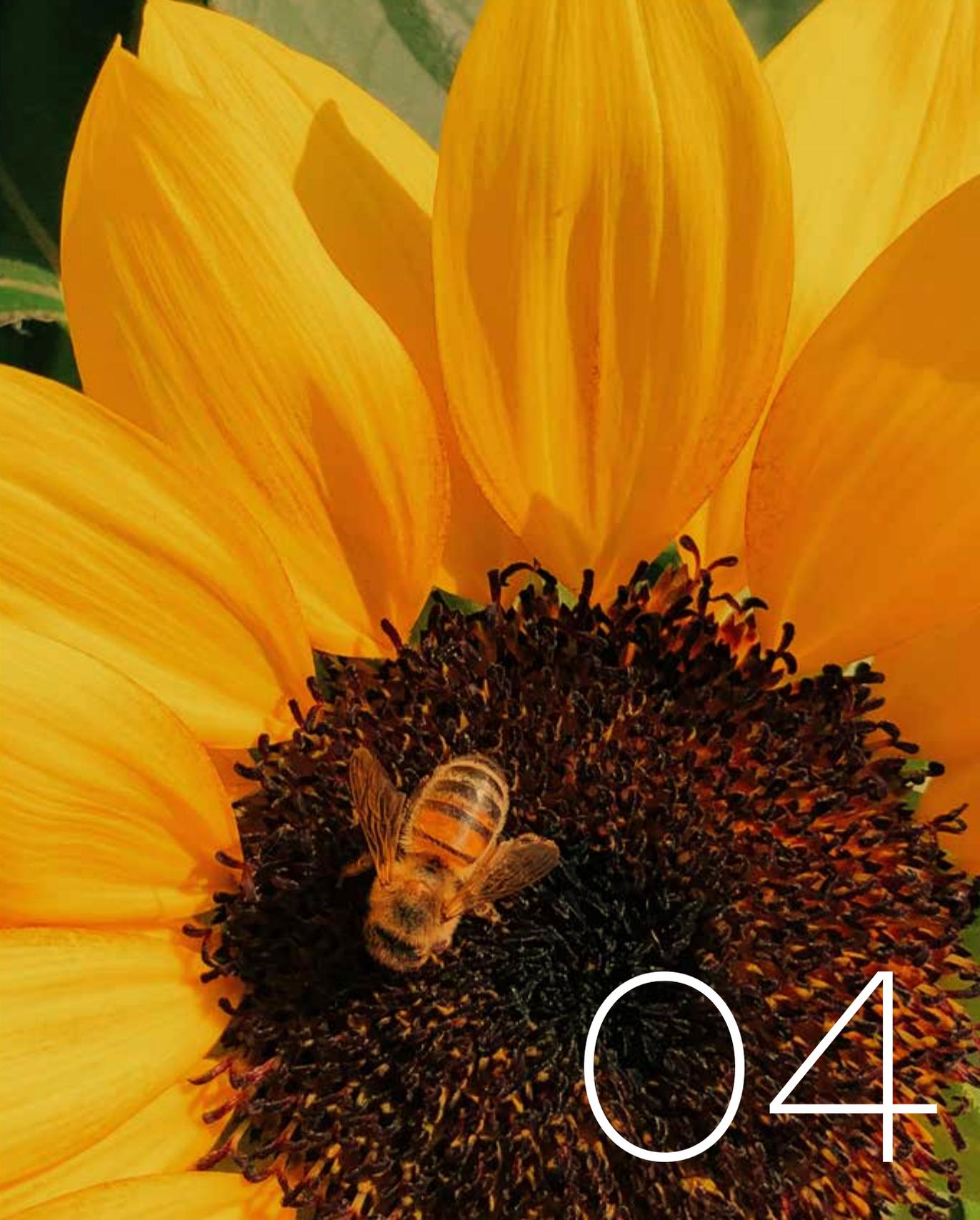
C'est dans cette logique que Demain la Terre est membre et siège au Bureau de l'initiative française « 4 pour 1000 » visant à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique : **un taux de croissance annuel du stock de carbone dans les sols de 0,4%, soit 4‰ par an, permettrait de stopper l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère liée aux activités humaines.**

Le collectif s'est fixé 3 objectifs clés afin de préserver l'épiderme de la Terre :

- 1** Privilégier les apports naturels
- 2** Étudier et maintenir l'équilibre naturel du sol
- 3** Utiliser et gérer durablement les substrats de culture

Exemples d'actions :

- La SARL Cormorèche a décidé d'abandonner les engrais d'origine animale au profit d'une fertilisation avec des produits d'origine végétale, ce qui a conduit à la baisse des impacts de 2 % sur le changement climatique, 10 % sur l'eutrophisation des milieux et 54 % sur l'acidification des milieux (données issues des Analyses de Cycle de Vie).
- Planète Végétal réutilise les fientes de son atelier de poules pondeuses dans l'optique de fertiliser sa culture de poireaux.



04



Favoriser la biodiversité, et protéger les insectes pollinisateurs

Les enjeux

La planète vit une vague d'extinction massive des espèces vivantes. Les raisons sont multiples. Parmi elles, la fragmentation de l'espace sous l'action de l'Homme, la déforestation, le changement climatique accéléré, l'utilisation incontrôlée de produits phytosanitaires, l'apparition de monoculture... **Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU)**, « 60 % des écosystèmes ont été dégradés ces 50 dernières années » et les activités humaines ont un impact direct sur **80 % des écosystèmes terrestres**.

La diversité du vivant n'est pas qu'une vue de l'esprit. C'est une nécessité à la vie elle-même. C'est ce qui lui donne sa capacité à répondre au changement et aux agressions. L'Association Demain la Terre a intégré dans la conception de son référentiel l'enjeu de la biodiversité comme un thème majeur des pratiques agricoles d'une agriculture plus écologique et responsable.

Grâce aux engagements et aux actions de ses producteurs, l'Association Demain la Terre a obtenu la reconnaissance « Partenaires Engagés pour la Nature » du Ministère de la Transition Écologique. Cette initiative portée par l'Office Français de la Biodiversité se décline pour les entreprises, les territoires et les partenaires qui s'engagent pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Elle travaille plus particulièrement sur la protection des abeilles et pollinisateurs, en partenariat avec le Syndicat National d'Apiculture (SNA).

3 axes de progrès ont été fixés par le collectif pour protéger le monde du vivant :

- 1 Identifier les liens d'interdépendance
- 2 Mesurer les impacts
- 3 Agir pour protéger la biodiversité

Exemples d'actions :

- Chez Kultive, la prise en compte de la biodiversité passe par l'aménagement des sites de production, de conditionnement et d'expédition des concombres.
- Au sein de Ferme de Normandie, mise en place d'un plan de surveillance des nichoirs à abeilles sauvages avec comptages, constats et points à améliorer.



05



Contrôler et diminuer la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre

Les enjeux

Selon la **Food and Agriculture Organization** (FAO), l'agriculture contribue pour environ **24 %** aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les principales émissions concernent le méthane et le protoxyde d'azote. **L'agriculture serait à l'origine de 80 % des émissions de méthane**, principalement liées à la fermentation entérique des ruminants.

83 % des émissions de protoxyde d'azote en France proviendraient des sols cultivés, conséquence de la fertilisation azotée des cultures et prairies.

Depuis sa création, les agriculteurs de Demain la Terre travaillent au quotidien à l'élaboration de systèmes de production innovants, avec pour objectif de **réduire de manière significative** les émissions de gaz à effet de serre.

L'Association a d'ailleurs engagé un **projet d'écoconception** des produits Demain la Terre, avec le **soutien technique et financier de l'ADEME**

3 objectifs ont ainsi été développés :

- 1 Mesurer l'empreinte de gaz à effet de serre
- 2 Optimiser la consommation des énergies fossiles
- 3 Utiliser les énergies renouvelables pour apporter une empreinte positive

Exemples d'actions :

- Chez Val de Sérigny, une part croissante de l'énergie électrique consommée provient d'une source renouvelable.
- Dans l'entreprise Ferme de la Motte, près de 10 % de l'énergie consommée en station de conditionnement proviennent des panneaux photovoltaïques installés sur les toits de la station.



06



Gérer la valorisation des déchets et leur réduction

Les enjeux

Film plastique pour les fruits & légumes (paillage, couverture de serre, gaine d'irrigation...), écarts de tri pour cause d'esthétisme, résidus de récolte... Les déchets issus de la production agricole sont de natures très diverses et leur dispersion géographique rend difficile leur collecte. Selon l'ADEME, un Français produit 590 kg d'ordures ménagères chaque année, dont la moitié est issue du monde agricole. C'est pourquoi, le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire se donne pour objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025. Demain la Terre s'est engagée dans ce Pacte sur les mesures 5, 9, 10 et 11.

C'est la prévention et la réduction en amont qui sont privilégiées car elles permettent d'obtenir les meilleurs résultats, les plus rapides. Les membres de Demain la Terre, en tant que producteurs agricoles, sont en première ligne pour agir.

Un sujet crucial lié à la production des déchets : la suppression des emballages plastiques, à laquelle nos producteurs travaillent depuis plusieurs années afin de trouver les alternatives les plus crédibles, tant du point de vue environnemental qu'économique et sociétal, anticipant ainsi les exigences de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC).

Les producteurs de Demain la Terre se sont fixés 3 objectifs pour répondre à cet enjeu :

- 1 Recourir au tri sélectif et au traitement des déchets
- 2 Valoriser les déchets de production
- 3 Réduire les emballages, notamment plastiques

Exemples d'actions :

- Picvert utilise des barquettes composées à 30% de plastique recyclé.
- Les pommes du Verger de la Blottière sont progressivement emballées dans des barquettes en carton à la place du plastique.



07



Favoriser une relation économique durable avec les parties prenantes

Les enjeux

Avec l'entrée en vigueur de la **loi NRE (Nouvelles Régulations Economiques)** en 2001, les entreprises ont été amenées à «internaliser» des responsabilités, qui étaient jusqu' alors «externalisées» vers la collectivité. Ceci a obligé les entreprises à s'ancrer de manière plus significative **dans leur territoire**. Cette conception étendue de l'entreprise en tant qu'entreprise citoyenne implique par conséquent la prise en compte **d'un plus grand nombre de parties prenantes**.

Pour les chefs d'entreprises de Demain la Terre, ce changement de dimension est déjà présent dans leurs visions. En effet, la cohésion et la qualité de vie du pays **dépendent de la vitalité de ses régions agricoles**.

Des exploitations agricoles qui entretiennent d'ailleurs souvent une vie économique locale dans des **régions parfois enclavées**. À cela s'ajoute **l'enjeu de la nutrition**, les fruits et légumes étant essentiels à l'équilibre nutritionnel.

Afin de continuer à créer du lien avec l'ensemble de leurs parties prenantes et de répondre à la diversité de ces enjeux, le collectif s'est fixé 3 objectifs clés :

- 1 Maintenir la vitalité de nos régions
- 2 Renforcer les liens avec toutes les parties prenantes identifiées
- 3 Mettre en œuvre une stratégie d'entreprise responsable

Exemples d'actions :

- La Ferme d'Erquinvillers est devenue une ferme pilote en agroécologie en partenariat avec son client l'enseigne de grande distribution Carrefour.
- L'Union Maraîchère de Genève dispose de ses propres magasins de vente pour ses produits de deuxième catégorie, s'inscrivant dans une logique de réduction des pertes matières, donc de revenus pour les producteurs. Ceci lui a valu un Trophée de l'Agriculture Responsable dans la catégorie Economie.



08



Garantir un respect des thématiques sociales

Les enjeux

Les hommes et les femmes sont au cœur des organisations. Ce qui induit une **responsabilité sociale considérable** des entreprises, allant de la formation, aux conditions de travail jusqu'à la santé.

L'intensité de la concurrence internationale et les nouvelles formes d'organisation de ces dernières années ont créé **une distance entre les salariés et l'entreprise**.

Beaucoup de salariés ne comprennent plus l'environnement dans lequel ils exercent leurs compétences. Ils sont en quête de sens.

En mettant le **respect de l'Homme** au cœur de leur mode de fonctionnement, les entreprises membres de Demain la Terre répondent à ce besoin de « **repères** ». La place centrale de l'humain permet aux entreprises d'être résilientes et agiles dans certaines situations exceptionnelles, comme une épidémie sévère par exemple.

3 axes de progrès ont été fixés par le collectif pour cette thématique :

- 1 Assurer un partenariat gagnant-gagnant entre l'employeur et son personnel
- 2 Promouvoir un travail de qualité, plus humain et solidaire
- 3 Développer des compétences aussi bien individuelles que collectives

Exemples d'actions :

- Chez Lou, on prend un soin particulier des collaborateurs : une conciergerie leur est dédiée, un service d'assistance et de gestion du logement a été instauré. Ces actions ont été récompensées d'un Trophée de l'Agriculture Responsable dans la catégorie Social.
- Au Maroc, Fruits Rouges & Co. travaille avec l'association Bayti qui réinsère des jeunes par le travail, en formant les personnes sur le plan agronomique et en achetant la totalité de la production de l'association. L'entreprise a reçu le prix Coup de Cœur du jury aux Trophées de l'Agriculture Responsable.
- Au sein de Perle du Nord, un référent pour les questions de harcèlement au travail a été nommé.



09



Exiger les meilleures matières premières

Les enjeux

La consommation d'aliments ultra-transformés a fortement augmenté depuis plusieurs décennies, soulevant au passage des questions de santé publique importantes. Le Plan National Nutrition Santé (PNNS) insiste notamment sur la nécessaire réduction de leur consommation et sur une place plus importante accordée aux produits frais ou peu transformés dans l'alimentation quotidienne.

Cet enjeu de santé publique a occupé une place centrale dans la démarche Demain la Terre dès son déploiement sur les produits transformés en 2017. Depuis, de nombreuses recettes ont été conçues dans une logique de respect de la santé des consommateurs.

Ainsi, les exigences que se sont imposées les entreprises dotées d'une activité de transformation (unique ou complémentaire de l'activité du frais) :

- 1 S'assurer que les matières premières sont issues d'un sourcing responsable ou répondant à des critères de durabilité
- 2 Garantir que tous les autres ingrédients proviennent de source responsable
- 3 Limiter au maximum l'emploi d'additifs

Exemples d'actions :

- Chez Fruits Rouges & Co., la totalité des recettes contient 100% de matières premières certifiées Demain la Terre.
- La SARL Cormorèche n'emploie aucun additif.
- Au Verger de la Blottière, les fruits autres que ceux labellisés Demain la Terre sont issus de « Vergers Ecoresponsables »



10



Mettre en œuvre des recettes et des procédés responsables

Les enjeux

Transformer, cuisiner un produit frais doit permettre, si ce n'est de le sublimer et d'en révéler toutes les saveurs et les qualités, au moins d'en préserver ses caractéristiques. Le respect du produit, de la santé et de l'environnement sont au cœur des processus de transformation des produits Demain la Terre. C'est avec un haut niveau d'exigences que les produits finis sont préparés, avec comme objectif principal de ravir les papilles des consommateurs.

Les méthodes les plus naturelles possibles sont admises pour les produits transformés répondant aux exigences du Référentiel Demain la Terre :

- 1 Garantir la traçabilité des produits Demain la Terre de l'amont jusqu'à la transformation
- 2 Proposer des produits sains
- 3 Privilégier les méthodes de transformation les plus naturelles

Exemples d'actions :

- Pour la SARL Cormorèche, Fruits Rouges & Co. et le Verger de la Blottière, aucun procédé chimique ou synthétique n'est utilisé dans le cadre de la fabrication des produits.
- Le Verger de la Blottière utilise un outil pour garantir la traçabilité des produits.
- Au sein de la SARL Cormorèche et chez Fruits Rouges & Co., les lots Demain la Terre sont gérés de manière spécifique avec des procédures de nettoyage strictes.

Glossaire

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) :

Établissement public sous la tutelle des ministères chargés de la recherche, de l'écologie et de l'énergie. Ses principaux domaines d'intervention concernent la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la qualité de l'air, la lutte contre les nuisances sonores, le management environnemental et l'écoconception. (source : ADEME)

AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

C'est un mode de production agricole dont les principes, s'appliquant aux végétaux et aux animaux, sont respectueux des équilibres écologiques, de la fertilité des sols et de l'environnement. Les intrants de synthèse sont interdits. Le contrôle des conditions de production, de transformation et d'importation est réalisé par des organismes certificateurs.

BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE :

Le bilan de gaz à effet de serre d'un produit ou d'une entité humaine (individu, groupe, collectivité...) est un outil de comptabilisation des émissions devant tenir compte de l'énergie primaire et de l'énergie finale des produits et services. Il vise à renseigner l'impact écologique de chaque étape de production dans une logique d'optimisation et de réduction.

BIODIVERSITÉ : Selon la Stratégie Nationale pour la biodiversité établie par le ministère de l'Environnement en février 2004, « la diversité biologique ou biodiversité désigne la diversité de toute forme de vie sur terre. Elle s'exprime à plusieurs niveaux : la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes. »

CAHIER DES CHARGES / RÉFÉRENTIEL :

Le cahier des charges vise à définir simplement les « spécifications de base » d'un produit ou d'un service à réaliser. Dans le secteur de la cosmétique, c'est l'ensemble des règles de qualité à respecter afin d'obtenir une

certification, et l'autorisation d'utiliser un label.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs ». (Source Rapport Brundtland Our Commun Future 1987).

ÉCOLOGIE : mot inventé en 1866 par le biologiste allemand Haeckel. Science des relations des êtres vivants avec leur milieu et des êtres vivants entre eux.

ÉNERGIES RENOUVELABLES :

sources d'énergie dont le combustible se renouvelle naturellement, à la différence des énergies fondées sur des stocks épuisables (pétrole, gaz, charbon, uranium) : énergie éolienne (du vent), géothermique (chaleur de la Terre), solaire (du soleil), marémotrice (des marées), hydraulique (des rivières).

GAZ A EFFET DE SERRE :

les gaz à effet de serre (GES) sont les constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge, d'après la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques du 5 mai 1992.

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE :

Désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires dont les caractéristiques sont étroitement liées à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production, leur transformation ou leur élaboration.

ISO 9001 : Norme internationale de management de la qualité dans l'optique de la satisfaction du client. Elle est d'application volontaire.

ISO 14001 : L'ISO 14001 est une norme internationale qui prescrit les exigences relatives à un système de management environnemental permettant à un organisme de développer et de mettre en œuvre une politique et des objectifs prenant en compte les exigences, légales

et autres, et les informations relatives aux aspects environnementaux significatifs de l'activité. (source : AFNOR).

ISO 26000 : Norme internationale relative à la responsabilité sociétale des organisations, c'est-à-dire l'application des principes de développement durable aux organisations.

LOI NRE (Nouvelles Régulations Economiques) :

La loi sur les Nouvelles Régulations Economiques, votée le 15 mai 2001, légifère dans trois domaines : la régulation financière, la régulation de la concurrence et la régulation de l'entreprise. L'article 116 de cette loi oblige les entreprises cotées à rendre public un rapport d'évaluation sociale et environnementale.

OHSAS : Référentiels pour la Santé Sécurité au Travail : ils permettent aux entreprises de maîtriser les risques pour la Santé, Sécurité au travail (SST) et d'améliorer leurs performances. L'OHSAS 18001 a été élaboré pour être compatible avec les normes ISO 9001 et ISO 14001. (source : AFNOR)

OIT (Organisation Internationale du Travail) :

L'Organisation Internationale du Travail a été créée en 1919 par le traité de Versailles pour promouvoir la justice sociale par l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le monde.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE :

Résultats mesurables du management d'un organisme de ses aspects environnementaux par rapport à sa politique environnementale, à ses objectifs environnementaux, aux cibles environnementales et aux autres exigences de performance environnementale. (source : AFNOR)

PHYTOSANITAIRE : Se dit d'un produit utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux. Par extension, on utilise ce mot pour désigner des produits utilisés pour contrôler des plantes, insectes et champignons. Les

produits phytosanitaires font partie de la famille des biocides.

REACH : Le règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Il vise à assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et l'environnement contre les risques que peuvent poser les produits chimiques, la promotion de méthodes d'essai alternatives, la libre circulation des substances au sein du marché intérieur et de renforcer la compétitivité et l'innovation.

RECYCLAGE DES DÉCHETS :

Le recyclage d'un déchet est la réintroduction directe d'un déchet dans le cycle de production dont il est issu en remplacement total ou partiel d'une matière première neuve. Ce système de valorisation des déchets est largement encouragé dans le Code de l'environnement et dans le droit européen.

RSE (Responsabilité sociale / sociétale de l'entreprise) :

La responsabilité sociale / sociétale des entreprises est décrite comme l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties intéressées. (source : AFNOR)

CONFÉRENCE DES PARTIES (en anglais Conference of Parties, COP) :

C'est l'organe suprême de certaines conventions internationales. Elle est composée de tous les États membres de la conférence (États parties) et vérifie la bonne application des objectifs des conventions internationales adoptées. Dans le domaine environnemental, les deux conventions principales sont sur le changement climatique et la diversité biologique.

TRAÇABILITÉ : Selon la norme ISO 8402 c'est « l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un article ou d'une activité, au moyen d'une identification enregistrée ».

Bibliographie

L'Agriculture et le Développement Durable

- Guide pratique des allégations environnementales à l'usage des professionnels et des consommateurs, Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, édition 2012
- Vers une société sobre et désirable, Dominique Bourg et Alain Papaux, 2010
- Éthique et responsabilité sociale : 78 experts témoignent, coordonné par Françoise de Bry, Jacques Igalens, Jean-Marie Peretti, 2010
- Quelle agriculture pour quelle alimentation, Claude Aubert et Grégory Fléchet, 2007
- Productions végétales, pratiques agricoles et faune sauvage : pour une agriculture performante et durable, Jean-Louis Bernard, Paul Havet et Michel Fort, 2007
- Agriculture, territoire, environnement dans les politiques européennes, INRA, 2003
- Agriculture en transition – les filières en action, ADEME, 2016
- La feuille de route des Etats Généraux de l'Alimentation, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017
<http://agriculture.gouv.fr/un-projet-de-loi-suite-aux-etats-generaux-de-l'alimentation>
- Le Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017
<http://agriculture.gouv.fr/pacte-national-de-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-les-partenaires-sengagent>

Les enjeux du Référentiel

- Protocole de Nagoya – Convention sur la Diversité Biologique www.cbd.int
- Plan Ecophyto 2+
<https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>
- Certification environnementale des exploitations agricoles
www.agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-emploi-pour-les-exploitations
- Transition agroécologique
www.agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/projet-agro-ecologique
- Humanité et biodiversité - manifeste pour une nouvelle alliance, Ouvrage collectif, 2009 – édité par Humanité & Biodiversité
- Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises : Le bilan Biodiversité des organisations, Joël Houdet, 2008 – Guide Orée
- Le climat et les sols agricoles, Roger Doucet, 2007

- Enjeux phytosanitaires pour l'agriculture et pour l'environnement, Catherine Regnault-Roger, 2005
- Agricultures sans herbicides, Joseph Pousset, 2003
- Agriculture et biodiversité : Un partenariat à valoriser, Julie Bertrand, 2001
- Les fondements d'une agriculture durable : préserver le sol aujourd'hui pour nourrir les hommes demain, Carlos Croveto Lamarca, 2000
- PNNS 4 <https://www.mangerbouger.fr/Les-recommandations>

Sites Internet

- Site ADEME
www.ademe.fr
- Site IPBES (plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écologiques)
www.ipbes.net
- Site Ecocert
www.ecocert.com
- Site Control Union
www.control-union.fr
- Site ProCert
<https://procert.ch>
- Site Syndicat National d'Apiculture (SNA)
www.snapiculture.com
- Site Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
- Site Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
www.agriculture.gouv.fr
- Site Eléphant Vert
www.elephant-vert.com
- Site Fondation pour la Recherche sur la biodiversité
www.fondationbiodiversite.fr
- Site SOLAAL
www.solaal.org
- Site Bon pour le climat
www.bonpourleclimat.org
- Site initiative « 4 pour 1000 »
www.4p1000.org
- Site Saveurs Commerce
www.saveurs-commerce.fr
- Site La Tablée des Chefs France
<http://www.tableedeschefs.fr>
- Site Chaire In'FAAQT
<https://infaaqt.com>
- Site Scan Up
<https://scanup.fr>
- Site INRAe
www.inrae.fr
- Site CIRAD
www.cirad.fr

Sites internet des membres de Demain la Terre

- Site Champs de Légumes :
www.legumes-saint-antoine.com
- Site Côté Jardin : www.umg.ch
- Site Ferme de la Motte :
www.fermedelamotte.com
- Site Ferme de Normandie :
www.fermedenormandie.com
- Site Fruits Rouges & Co. :
www.fruitsrougesandco.com
- Site Kultive : www.kultive.fr
- Site La Fraiserie : www.lafraiserie.com
- Site Le Jardin de Rabelais :
www.lejardinderabelais.fr
- Site Le Verger de la Blottière :
www.levergerdelablottiere.fr
- Site Lou : www.lou-legumes.com
- Site Perle du Nord :
www.perledunord.com
- Site Picvert : www.picvert.com
- Site Planète Végétal :
www.planetevegetal.com
- Site Pomliberty : www.pomliberty.fr
- Site SARL Cormorèche :
www.cormoreche.fr
- Site Saveurs des Clos :
www.saveurs-des-clos.com
- Site Val de Sérigny :
www.val-de-serigny.com
- Site Vergers de Gascogne : www.vdgg.fr
- Site Verte Vallée :
www.verte-vallee.fr

Le Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables

<http://demainlaterre.org/qui-sommes-nous/demain-la-terre-co-fonde-le-collectif-de-la-troisieme-voie-des-filieres-agricoles-responsables/>

Site internet et réseaux sociaux de Demain la Terre

www.demainlaterre.org
www.facebook.com/agriculturedemainlaterre
[www.twitter.com/DemainlaTerre1](https://twitter.com/DemainlaTerre1)
www.linkedin.com/company/associationdemainlaterre
www.youtube.com/channel/UCLOHqj5KgZD1mJbgAMbA_2g
www.instagram.com/demainlaterre/

Rapport de Développement Durable

Publié par Demain la Terre © Avril 2022

L'Association Demain la Terre tient à remercier les adhérents et leurs personnels, les partenaires et les organismes extérieurs qui ont participé activement à la création de ce rapport, l'agence Blackpaper pour la conception et la réalisation de ce document de référence.

Crédits photo : Unsplash.com, shutterstock.com, fotolia.com et les adhérents de Demain la Terre



www.demainlaterre.org



29 boulevard Carnot - F-32600 L'Isle Jourdain
Téléphone : +33 (0)5 62 60 19 03 - contact@demainlaterre.org